

Michèle LACROIX

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale
des commissaires aux comptes
rattaché à la CRCC de Chambéry

« B G E GUYANE »

Activité Conseil

Association Loi 1901

Siège social : 65 b, rue Christophe Collomb

97 300 – CAYENNE

.....

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

« B G E Guyane – Activité Conseil »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS :

Exercice clos le 31 décembre 2019

Madame la Présidente,

Opinion sur les comptes annuels :

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos soins, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de Votre Association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion :

Référentiel d'audit

J'ai effectué l'audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.Indépendance

J'ai réalisé la mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations :

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués aux subventions et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et la formation de l'opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

... / ...



Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par vos soins.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du Code de Commerce, la mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

A Annecy le Vieux, le 3 Décembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

Michèle LACROIX



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	14 678	14 678				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	92 721	41 622	51 099	6,85	41 379	5,79
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 642		7 642	1,02	8 383	1,17
TOTAL (I)	115 040	56 300	58 741	7,88	49 761	6,96
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					4 834	0,68
Créances usagers et comptes rattachés	200 636		200 636	26,90	234 121	32,77
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 582		2 582	0,35	26 036	3,64
. Personnel					3 210	0,45
. Organismes sociaux	6 470		6 470	0,87		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 254		1 254	0,17		
. Autres	17 994		17 994	2,41	89 432	12,52
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	452 850		452 850	60,72	303 909	42,54
Charges constatées d'avance	5 301		5 301	-0,71	-3 169	0,44
TOTAL (II)	687 088		687 088	92,12	664 711	93,04
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	802 128	56 300	745 829	100,00	714 473	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent		
	31/12/2019		31/12/2018		
	(12 mois)		(12 mois)		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:					
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-61 074	-8,18	-169 199	-23,67	
Résultat de l'exercice	139 046	18,64	108 124	15,13	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
-Fonds associatifs avec droit de reprise					
. Apports					
. Legs et donation					
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
-Ecart de réévaluation					
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
-Provisions réglementées					
-Droits des propriétaires (commodat)					
	TOTAL (I)	77 972	10,45	-61 074	-8,54
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		22 068	2,96	22 068	3,09
	TOTAL (II)	22 068	2,96	22 068	3,09
FONDS DEDIÉS					
. Sur subventions de fonctionnement		77 939	10,45	44 690	6,25
. Sur autres ressources					
	TOTAL (III)	77 939	10,45	44 690	6,25
DETTES					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		147 034	19,71	84 612	11,84
Autres		222 539	29,84	262 172	36,69
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance		198 279	26,59	362 005	50,67
	TOTAL (IV)	567 851	76,14	708 790	99,20
Ecart de conversion passif (V)					
	TOTAL PASSIF	745 829	100,00	714 473	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS					
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
ENGAGEMENTS DONNÉS					

ASSOCIATION ACTIVITE CONSEIL - BG
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le-23/11/2020

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	980 673		980 673	100,00	934 526	100,00	46 147	4,94	
Montants nets produits d'expl.	980 673		980 673	100,00	934 526	100,00	46 147	4,94	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			771 086	78,63	518 956	55,53	252 130	48,58	
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					155 129	16,60	-155 129	-100,00	
Autres produits			1 009	0,10	2 218	0,24	-1 209	-54,50	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			2 250	0,23	25 835	2,76	-23 585	-91,28	
Sous-total des autres produits d'exploitation			774 344	78,96	702 137	75,13	72 207	10,28	
Total des produits d'exploitation (I)			1 755 017	178,96	1 636 664	175,13	118 353	7,23	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			802	0,08	1 054	0,11	-252	-23,90	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			802	0,08	1 054	0,11	-252	-23,90	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			120	0,01	500	0,05	-380	-75,99	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			120	0,01	500	0,05	-380	-75,99	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 755 939	179,05	1 638 217	175,30	117 722	7,19	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL									
			1 755 939	179,05	1 638 217	175,30	117 722	7,19	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 556	0,46	12 752	1,36	-8 196	-64,26	
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			163 396	16,66	80 593	8,62	82 803	102,74	
Services extérieurs			213 712	21,79	223 011	23,86	-9 299	-4,16	
Autres services extérieurs			98 772	10,07	90 797	9,72	7 975	8,78	
Impôts, taxes et versements assimilés			8 058	0,82	7 625	0,82	433	5,68	
Salaires et traitements			855 642	87,25	746 978	79,93	108 664	14,55	
Charges sociales			215 165	21,94	219 706	23,51	-4 541	-2,06	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

Jda

ASSOCIATION ACTIVITE CONSEIL - BG
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 23/11/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	15 972	1,63	9 562	1,02	6 410	67,04
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	33 249	3,39	44 690	4,78	-11 441	-25,59
Autres charges	8 371	0,85	54 329	5,81	-45 958	-84,58
Total des charges d'exploitation (I)	1 616 893	164,88	1 490 042	159,44	126 851	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			15 481	1,66	-15 481	-100,00
Sur opérations en capital			2 502	0,27	-2 502	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			22 068	2,36	-22 068	-100,00
Total des charges exceptionnelles (IV)			40 050	4,29	-40 050	-100,00
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 616 893	164,88	1 530 093	163,73	86 800	5,67
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	139 046	14,18	108 124	11,57	30 922	28,60
TOTAL GENERAL	1 755 939	179,05	1 638 217	175,30	117 722	7,19
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 745 828,61 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 139 046,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/11/2020 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

1.1 - Autres éléments significatifs - COVID-19

Si cette crise n'a aucun effet sur l'activité d'une entité, il en est fait mention dans son annexe ;

- compte tenu de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, les incertitudes susceptibles d'affecter la pertinence de l'information comptable telle que présentée au 31 décembre 2019 sont mentionnées dans l'annexe accompagnées le cas échéant, des impacts connus et estimables à la date d'établissement de ces comptes ;

- les informations sur cet évènement peuvent être de nature qualitative ou quantitative. À titre d'exemples, elles peuvent porter sur les éléments suivants :

- . Les fermetures de site ;
- . Le recours à des mesures de chômage partiel ;

Jdx

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation:

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Jda

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.2 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

gda

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 678			14 678
Immobilisations corporelles	67 028	25 693		92 721
Immobilisations financières	8 383		741	7 642
TOTAL	90 089	25 693	741	115 040

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	14 678			14 678
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	5 224	1 942		7 167
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	20 426	14 030		34 455
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	25 650	15 972		41 622
TOTAL GENERAL (I+II+III)	40 327	15 972		56 300

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	7 642		7 642
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	200 636	200 636	
Autres créances	28 300	28 300	
Charges constatées d'avance	5 301	5 301	
TOTAL	241 879	234 238	7 642

gda

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	43 397
Subventions / financements	17 040
Autres produits à recevoir	
TOTAL	60 437

Jda

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	147 034	147 034		
Dettes fiscales & sociales	221 041	221 041		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 498	1 498		
Produits constatés d'avance	198 279	198 279		
TOTAL	567 851	567 851		

4.2 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	19 179
Dettes fiscales & sociales	63 155
Autres dettes	
TOTAL	82 334

Jda

5 - Notes sur le compte de résultat

NE AJT

9/20

6 - Autres informations

6.1 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	2	
Non Cadres	32	
TOTAL	34	0

6.2 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4500,00 E.

Jda

Michèle LACROIX

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale
des commissaires aux comptes
rattaché à la CRCC de Chambéry

“ B G E GUYANE “

ACTIVITE CONSEIL

Association Loi 1901

Siège social : 65 b, rue Christophe Collomb

97 300 - CAYENNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Madame la Présidente,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, il m'appartient de vous présenter mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisée. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 612-3 du Code de Commerce.

Fait à Annecy le Vieux

Le *3 décembre 2020*

Le Commissaire aux Comptes

Michèle LACROIX